



**Douar
Nevez**

Centre de Soins,
d'Accompagnement
et de Prévention
en Addictologie

ASSOCIATION DOUAR NEVEZ

BILAN MORAL ET D'ACTIVITÉ 2021

Sommaire

I-Introduction.....	Page 4	VI- Les actions de prise en charge spécifiques	Page 27
II- Présentation des services	Page 7	6.1 Guichet unique de dépistage et de prise en charge des hépatopathies	
2.1 Positionnement géographique		6.2 Les dispositifs « d’aller vers »	
2.2 Organigramme		6.3 Equipe d’intervention spécialisée en Addictologie	
2.3 Les instances de l’Association Douar Nevez		6.4 Projet PPE	
2.4 Bilan social		VII- La prise en charge de l’entourage	Page 31
III- Activités de Soins Ambulatoires	Page 13	7.1 Données générales d’activités	
3.1 File active		VIII- Le partenariat Santé Justice et les interventions en milieu pénitentiaire	Page 32
3.2 Profils sociodémographiques		8.1 Données générales d’activité en CSAPA	
3.3 Répartition par produits		8.2 Dispositif D.CLICA	
3.4 Activité TSO		8.3 Dispositif d’accompagnement à la sortie / Maison d’arrêt de Vannes	
3.5 Activité CJC		8.4 Dispositif P.A.R	
3.6 Activité ACT		IX- L’activité de Réduction des Risques : CAARUD Le Pare à Chutes	Page 36
3.7 Dispositif VAPE		9.1 Données générales d’activité	
3.8 Activité POSRAJ		X- L’activité de Prévention et d’Education à la Santé	Page 37
IV- La prise en charge sociale et socio-éducative	Page 21	10.1 Données générales d’activité	
4.1 Projet FSE		XI- Perspectives de développement pour 2022	Page 38
4.2 Dispositif TAPAJ			
V- Les modalités de prise en charge collective	Page 25		
5.1 Les Groupes de Paroles			
5.2 L’Activité Physique Adaptée			

I- Introduction

Alors que, depuis 2020, la situation sanitaire évolue au gré des vagues de contaminations au COVID, l'Association Douar Nevez, ses établissements et les équipes qui les composent ont fait preuve d'une adaptation constante afin de maintenir l'activité de soins et le développement de nouveaux projets.

Sur l'ensemble des CSAPA, les files actives ont augmenté et la prise en charge de situations complexes, tant au niveau social que psychologique, est plus fréquente. Cette évolution est le reflet d'un contexte de détérioration plus global des conditions de vie et des modalités de prise en charge sanitaire. Ce constat est particulièrement vrai pour l'ensemble des pathologies relevant de la souffrance psychique et de la psychiatrie. L'équipe du service des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) observe également une augmentation des besoins de prise en charge sociale et une problématique croissante de raréfaction de l'offre de logement pour nos patients.

Grâce à la souplesse de leurs modalités d'accueil, les CSAPA ont vu se renforcer leur place de plateforme essentielle d'accès aux soins et de prise en charge spécialisée médicale, psychologique et sociale en addictologie.

L'évolution des problématiques des publics accueillis, exige un investissement spécifique dans la construction de dispositifs visant à renforcer la proximité de nos services auprès des publics qui en ont le plus besoin

En 2021, l'Association Douar Nevez s'est engagée de manière volontaire dans l'expérimentation au sein du CSAPA de Ploërmel d'une équipe d'intervention spécialisée en Addictologie, composé d'un binôme médicosocial dont la mission est d'intervenir sur sollicitation des structures partenaires au domicile de patients à la mobilité limitée.

Le service est opérationnel depuis septembre 2021 et d'ores et déjà nous pouvons nous féliciter d'apporter ce type d'offre sur un territoire où le besoin d'interventions de proximité est souligné par l'ensemble de nos partenaires.

Concernant les problématiques sociales, Douar Nevez et plus particulièrement le CSAPA de Lorient devient le premier expérimentateur du programme TAPAJ sur la région Bretagne. TAPAJ est une innovation médico-sociale soutenue par l'état. Ce programme est le premier marche-pied vers les dispositifs de droit commun en tant qu'alternative à un environnement, à une situation de vie défavorable. TAPAJ a pour objectif de réduire l'écart entre les modes de vie des jeunes concernés et les exigences du monde du travail.

Au sein du CSAPA de Pontivy se développe également un projet spécifique « d'aller vers » à destination des jeunes en situation d'extrême précarité. Ce projet, financé par la Fondation de France et en partenariat avec l'Association ARASS (Association de Réalisation d'Actions Sociales Spécialisées) va pouvoir se mettre en place dès début 2022 en s'appuyant sur le travail de maillage réalisé en 2021.

La prise en charge de l'entourage demeure un axe d'intervention que les établissements de l'Association Douar Nevez souhaitent étoffer. Le CSAPA de Vannes s'est attaché en 2020 à définir et mettre en place un parcours spécifique d'accompagnement des proches de patients suivis. Le CSAPA de Lorient continue à proposer des temps d'échanges à destination des parents.

Le CAARUD le Pare-à-ChuteS, propose quant à lui l'organisation de maraudes et une proposition de permanence dédiée aux femmes. Après 15 années au sein d'une maison individuelle située sur Lorient et une évolution de ses missions avec l'intégration en 2020 du dispositif de réduction des risques à distance, il était urgent que l'Association Douar Nevez puisse investir de nouveaux espaces afin que l'équipe puisse satisfaire au mieux aux exigences de l'activité d'un CAARUD. C'est chose faite depuis mai 2022.

L'antenne d'Auray du CSAPA de Vannes a connu également une évolution de son activité avec l'ouverture d'une journée complémentaire dédiée à la CJC en 2021. Au regard de la forte activité de l'antenne d'Auray, l'ARS a souhaité nous accompagner dans le développement de ce service en nous octroyant des journées supplémentaires dédiées à une prise en charge plus généraliste.

Cette augmentation du nombre de journées d'ouverture de cette Antenne a été accompagnée, là encore, d'un déménagement vers des locaux plus adaptés dans le cadre d'un partenariat avec la Sauvegarde 56. Nul doute que ce développement donnera lieu dans les années à venir à la reconnaissance de cette antenne en CSAPA. Les agendas particulièrement remplis nous le prouvent, ce territoire en a grandement besoin.

D'autres projets ont émaillé notre actualité. La mise en place de dispositifs « activité physique adaptée » sur l'ensemble des CSAPA du département, la mise en place d'ateliers sociaux esthétiques sur le CSAPA de Ploërmel, la création de nouvelles modalités d'intervention de prévention, la continuité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes addictives et bénéficiaires du RSA, le passage du Guichet Unique de dépistage et de prise en charge des hépatopathies dans sa 2ème phase d'expérimentation, le déploiement du projet d'Accompagnement des Publics Empêchés sur le territoire de Pontivy...

Autant d'actions qui partagent comme point commun celui d'apporter aux patients des réponses favorisant le mieux-être et l'adhésion aux soins.

Enfin, en conclusion de cette introduction qui, une fois de plus, fait la démonstration du dynamisme de l'Association et des équipes qui la composent, je souhaite remercier particulièrement les secrétaires des centres et de la direction dont le travail a permis aux services de tenir « le choc COVID » et qui ont été oubliées par la Loi Ségur !

Enfin, nous voudrions également rendre un hommage appuyé à Monsieur Joël Guegan, Président de Douar Nevez de 2003 à 2011, et qui nous a quitté le 16 avril 2022.

Son énergie et son engagement à la reconnaissance des personnes souffrant d'addiction et au développement de leur prise en charge globale tels que nous la connaissons, méritent tout notre respect et toute notre reconnaissance.

Et c'est avec le souvenir de cet homme voué à l'action et au développement de projet que nous continuons, aujourd'hui, à construire une offre de prise en charge qui se veut au service des plus fragiles et des plus stigmatisés.

Les valeurs de solidarité et d'équité dont il a su faire preuve, doivent nous inspirer et nous obliger dans un contexte où l'inégalité d'accès aux soins ne fait que s'accroître.

Sandrine LE BIHAN

Directrice Générale



Marie-Elise BOZEC,

Présidente



II - Présentation des services

Les Centres de Soins, d'Accompagnements et de Prévention en Addictologie :

Les CSAPA s'adressent aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives (licites ou non, y compris tabac et médicaments détournés de leur usage). Leur mission s'étend également aux personnes souffrant d'addiction sans substance (en particulier le jeu pathologique).

Ils remplacent les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et les centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA) en les rassemblant sous un statut juridique commun (Association loi 1901). Douar Nevez, dans le cadre de son projet de soins, a fait le choix de demander le statut de CSAPA généraliste.

Les CSAPA se caractérisent par leur proximité des patients, leur pluridisciplinarité et la mise en place d'un accompagnement dans la durée.

Les missions des CSAPA sont :

- ◆ l'accueil
- ◆ l'information
- ◆ l'évaluation médicale, psychologique et sociale
- ◆ l'orientation
- ◆ la prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative
- ◆ la réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives
- ◆ les actions de prévention, de formation et de recherche

Aussi, les CSAPA doivent assurer la prise en charge (médicale, psychologique, sociale et éducative) et la réduction des risques pour toutes les addictions.

Enfin ils peuvent mettre en place :

- des consultations de proximité et le repérage précoce des usages nocifs
- une prise en charge d'addictions sans substances
- une intervention en direction des personnes détenues ou sortant de prison.

Le CAARUD le Pare-à-ChuteS :

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des usagers de drogues. Contrairement aux établissements de soin traditionnels, les CAARUD accueillent les usagers de drogues avec un minimum de conditions : respect de l'équipe et des autres usagers et interdiction de consommation sur place.

Les professionnels du CAARUD orientent ou, dans la mesure du possible et si nécessaire, accompagnent physiquement les usagers vers les services d'urgence, de soins généraux, de soins spécialisés, vers les services sociaux et administratifs. Les professionnels jouent un rôle de médiation, d'explication entre les usagers et ces structures.

Le service d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) :

Ces appartements accueillent des patients stabilisés, ayant eu des difficultés avec des produits psychoactifs, dans le cadre d'une consolidation du soin. Le service d'Appartement de Coordination Thérapeutique propose une prise en charge médicale, psychologique et sociale des personnes hébergées.

Le Service Prévention Formation :

Douar Nevez intervient depuis sa création en 2003 en prévention et en formation en addictologie. Ces interventions répondent aux demandes d'établissements scolaires, de collectivités territoriales, d'entreprises, de structures de formation ou encore du secteur judiciaire. Conscients de la nécessité d'intervenir en prévention et formation afin de diminuer les usages de substances psychoactives ou les comportements addictifs, plusieurs professionnels de Douar Nevez s'investissent dans ce champ.

II - Présentation des services

2.1 Positionnement géographique des établissements

Pontivy

29 bis Rue Jeanne d'Arc, 56300 Pontivy

02 97 25 93 78 csapa.pontivy@douarnevez.com

Lundi : 09h00—18h00

Jeudi : 09h00—19h00

Mardi : 09h00—13h30 | 16h00—18h00

Vendredi : 08h30—13h00

Mercredi : 09h00—13h30

Ploërmel

25 boulevard Laënnec, 56800 Ploërmel

02 97 73 39 81 csapa.ploermel@douarnevez.com

Lundi : 08h30—13h30 | 16h00—18h00

Jeudi : 08h00—18h00

Mardi : 08h00—18h30

Vendredi : 08h30—15h30

Mercredi : 08h00—17h30

Lorient

39 rue de la Villeneuve, Immeuble Fastnet—Bat 3, 56100 Lorient

02 97 21 47 71 csapa.lorient@douarnevez.com

Lundi : 08h00—18h30

Jeudi : 08h00—19h00

Mardi : 08h00—19h00

Vendredi : 08h00—17h30

Mercredi : 08h00—19h00

Lorient

CAARUD le Pare-à-ChuteS, 13bis rue Waldeck Rousseau. Lundi 15h00-18h00 Vendredi : 11h00 - 15h00

Permanence sur AURAY : 1 jeudi sur 2 (semaine impaire) 16h30 / 17h30

Permanence sur VANNES : Mardi 14h00-17h00

Antenne d'Auray

16 rue François Mitterrand, résidence Parco Pointer

Logement n°3, 2ème étage, 56400 Auray

02 97 29 58 30 csapa.auray@douarnevez.com

Lundi : 11h00—17h30

Jeudi : 09h00—17h30

Vannes

6 rue du Capitaine Jude, 56000 Vannes

02 97 01 34 18 csapa.vannes@douarnevez.com

Lundi : 08h45—17h30

Jeudi : 08h45—18h00

Mardi : 08h45 -13h45 | 17h00—18h30

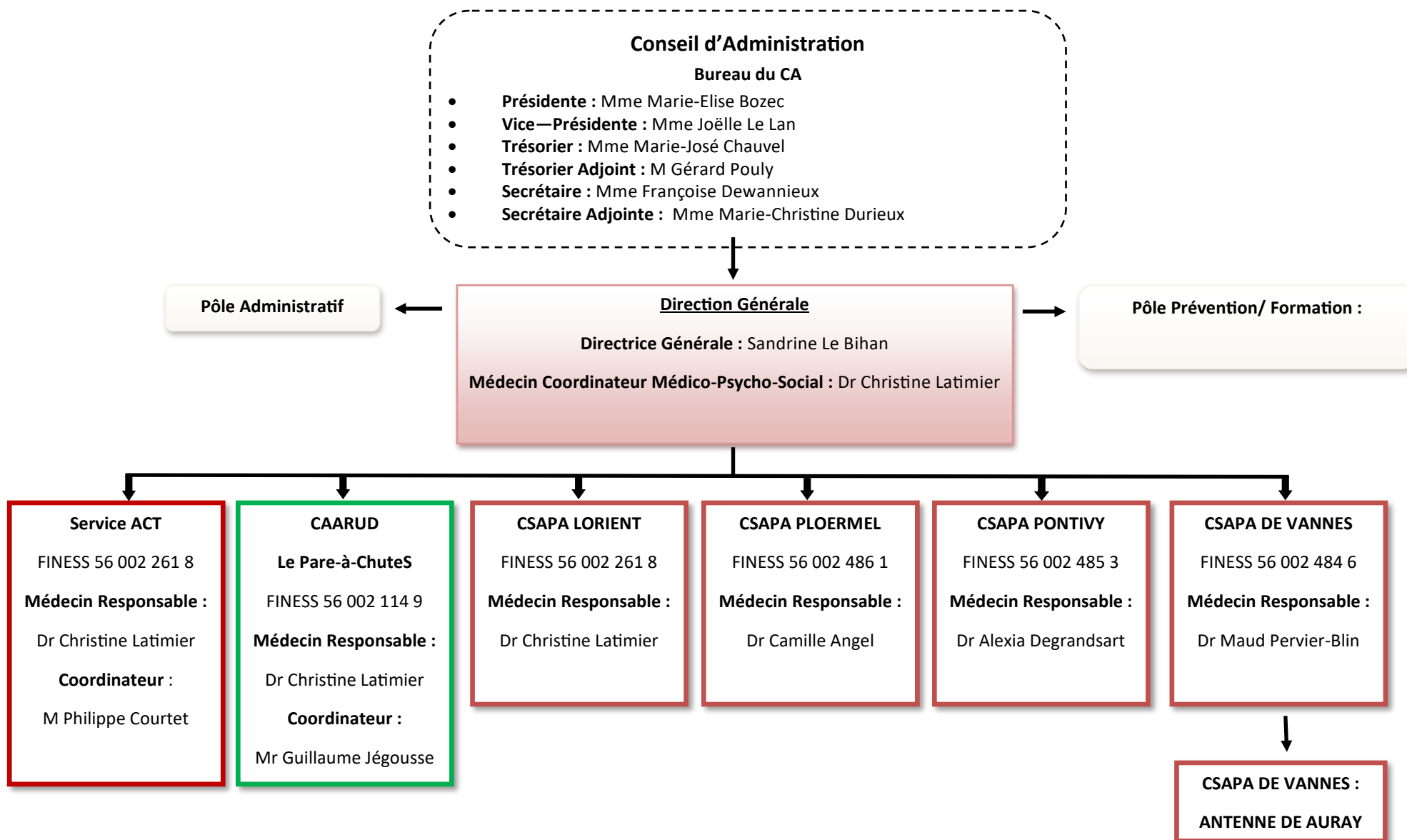
Vendredi : 08h30—15h30

Mercredi : 08h45—15h30



II- Présentation des services

2.2 Organigramme simplifié



II- Présentation des services

2.3 Les instances de pilotage et de coordination

Le Conseil d'Administration :

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de 6 à 16 membres élus au sein des membres actifs et parmi les représentants du personnel pour deux postes (avec voix délibérative). Le médecin coordinateur ainsi que la Directrice Générale participent également au Conseil d'Administration avec voix consultative. Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de la Présidente et à chaque fois que celle-ci le juge utile ou à la demande du tiers de ces membres. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer l'Association Douar Nevez dans les limites de son objet et sous réserves des pouvoirs de l'Assemblée Générale.

Les réunions de Responsable de service :

La réunion des responsables de services a lieu quatre fois par an. Elle dispose d'un secrétaire soumis aux règles de confidentialité. Il est chargé de réaliser en concertation avec la Direction l'ordre du jour de la réunion et de diffuser les ordres du jour et les comptes rendus. La réunion des responsables de services constitue le pivot opérationnel de l'ensemble des instances de Douar Nevez. Elle valide l'ensemble des comptes rendus et priorise les actions à mettre en place au sein des services au regard des différents plans d'actions présentés. La mise en place des actions d'amélioration est ensuite organisée par le service de Direction.

Le C.S.E, Conseil Social et Economique :

Lorsqu'une entreprise comporte au moins 2 établissements distincts, il est nécessaire de mettre en place, par accord d'entreprise, des CSE d'établissement et un CSE central.

Pour Douar Nevez, l'accord d'entreprise en date du 29 août 2019 stipule qu'un CSE est mis en place au niveau de l'association celle-ci constituant alors un établissement unique.

Le Conseil de Vie Sociale :

Le CVS donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'Association Douar Nevez sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- les activités,
- l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- les projets de travaux et d'équipements,
- l'entretien des locaux,
- le règlement de fonctionnement des CSAPA Douar Nevez
- le projet d'établissement

Les modalités de fonctionnement du CVS sont explicitées dans le livret d'accueil remis à chaque usager des services de l'Association. Le présent règlement est disponible pour consultation au secrétariat de chaque service. Si l'usager souhaite rencontrer un membre du CVS, les secrétariats de chaque service prennent acte de la demande et sollicitent le représentant des usagers afin de fixer les modalités de rencontre.

Les réunions de Corporations :

Les réunions de corporations constituent des espaces d'échanges réguliers entre professionnels des différents services. Elles se structurent par profession à raison d'une rencontre tous les trimestres. L'objectif principal des réunions de corporations est de permettre à chaque professionnel d'évoquer sa pratique, ses méthodes de travail et les difficultés rencontrées aux autres professionnels de l'Association issus du même corps de métier. Les réunions de corporations peuvent donner lieu à des propositions d'améliorations du fonctionnement des services.

II - Présentation des services

2.4 Bilan social 2021

Affecter les salariés aux postes, planifier les ressources, déterminer les emplois du temps:

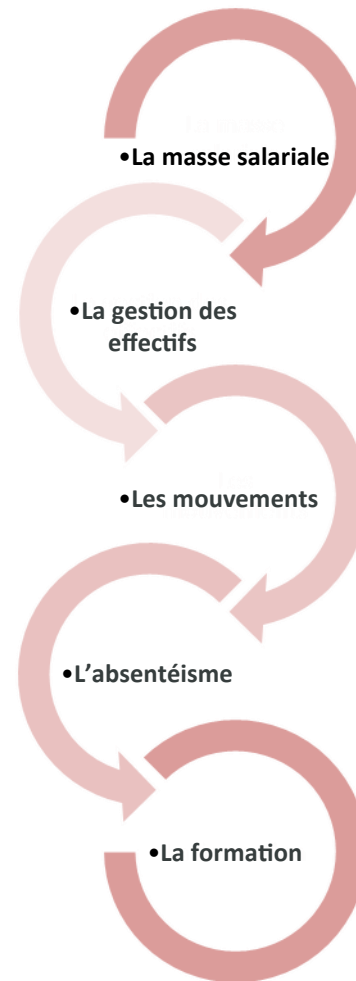
En 2021 :

- 81 salariés (67 salariés en CDI / 14 salariés en CDD)
- 41 salariés à temps plein / 40 salariés à temps partiel
- 22 hommes / 59 femmes
- 52,41 ETP (remplacements inclus)

Gestion et analyse du **volume des absences** des salariés pour de multiples motifs :

En 2021 :

- Arrêts de travail
- Accident du travail
- Congés
- Grèves
- Journées enfants malades
- Absences sans soldes



Gestion et analyse des **rémunérations** de l'ensemble du personnel :

En 2021 : 1 939 677 €

Gestion et analyse des **entrées et sorties** du personnel

En 2021 :

- 13 entrées / 6 sorties
- Modifications administratives :
 - changement d'établissement
 - Augmentation / diminution du temps de travail

Développement des compétences, adaptation au poste :

En 2021 :

- Formation continue : 27 651 €
- 600 heures de formations
- 22 professionnels ayant bénéficié d'une formation en 2021
- 18 formations suivies

II - Présentation des services

2.4 Bilan social 2021

Personnels de Gestion Administrative	
Directrice	1,04
Médecin Coordinateur	0,20
Comptable	1,00
Assistante de Direction & Gestion Administrative	1,19
Chargé de projet	0,51
Sous Total	3,93
Personnel Médical	
Médecins Généralistes	6,13
Médecins Psychiatres	0,43
Sous Total	6,56
Personnel Para Médical	
Infirmiers	15,25
Psychologues	6,20
Coordinateur CAARUD	0,51
Chargés de prévention	1,02
Secrétaires Médicales	8,89
Sous Total	31,36
Personnel Socio-Educatif	
Educteurs Spécialisés	0,52
Assistants Sociales	4,33
Conseiller Economie Soc. & Familiale (CESF)	0,99
Conseiller Insert° Professionnelle (CIP)	1,00
Animatrice Gymnastique	0,20
Sous Total	7,05
Total CDI - Année 2021	48,90
Assis. Sociale Remplacement CDD	0,72
CIP Remplacement CDD	0,17
Infirmier Remplacement CDD	0,40
Secrétaire médicale CDD	0,05
Médecin Remplacement CDD	0,08
Total Année 2021	50,31

Les effectifs des établissements de l'Association Douar Nevez sont composés de professionnels qualifiés ou en cours de formation.

Les équipes sont pluridisciplinaires et à ce titre il convient de souligner que la diversité et la complémentarité des formations initiales est une richesse indispensable pour la réalisation d'un vrai travail d'équipe.

Depuis sa création en 2003, l'Association Douar Nevez a connu une augmentation constante du nombre de professionnels composant les équipes de soins des différents établissements, CSAPA, CAARUD, ACT et Service de Prévention.

L'ensemble de la gestion administrative et comptable des salariés de l'Association est assuré par le service de Direction de l'Association. Ce dernier n'a pas connu une évolution proportionnelle de ses effectifs à hauteur du développement des équipes de prise en charge pluridisciplinaire.

La mise en place de la fiche de paie informatisée et la perspective d'une gestion des plannings via une plateforme numérique accessible à l'ensemble des salariés d'ici 2023 doivent constituer des outils permettant de faciliter le travail plus important relatif aux ressources humaines.

Néanmoins, l'évolution globale des établissements de l'Association Douar Nevez doit amener à une réflexion plus globale sur l'organisation des fonctions supports du service de Direction dans le cadre de l'actualisation future du Projet d'Etablissement.

III - *Activité de Soins Ambulatoires*

3.1 File active

Modalités de prise en charge au sein des CSAPA :

L'ensemble des services de l'Association Douar Nevez est composé d'équipes pluridisciplinaires : médecins, IDE, psychologues, travailleurs sociaux : assistante sociale, conseiller d'insertion professionnelle, éducatrice spécialisée, conseiller en économie sociale et familiale, secrétaires médicales permettant une approche globale de la personne accueillie.

Les CSAPA de l'Association Douar Nevez proposent des consultations anonymes et gratuites.

En première intention, les nouveaux patients sont reçus prioritairement par un infirmier diplômé d'état formé à l'addictologie et chargé d'établir un bilan d'évaluation globale de la personne.

Le premier rendez-vous permet d'évaluer la situation médico-psycho-sociale, d'entendre la demande de la personne, de recueillir des éléments de son histoire personnelle, de ses conduites addictives et de commencer à créer une alliance thérapeutique en vue d'envisager, avec elle, un projet de soins individualisé.

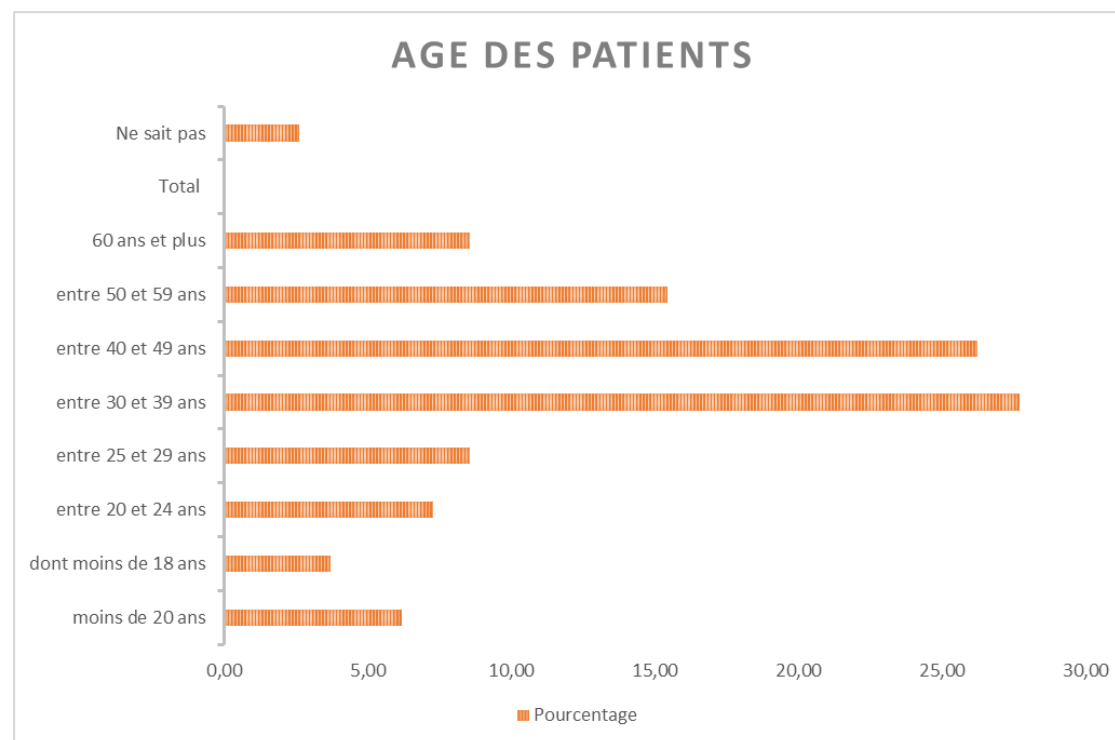
La prise en charge en addictologie s'appuie sur l'adhésion du patient à son projet de soins, à la création d'une alliance thérapeutique forte basée sur l'échange et la transparence. En ce sens, ce premier entretien constitue une étape importante dans la mise en place d'une prise en charge répondant aux besoins du patient.

En fonction de la problématique rencontrée le patient peut être orienté à l'issue de son entretien d'évaluation vers un médecin ou un travailleur social. Il peut également être proposé une orientation vers des partenaires de soins extérieurs en particulier lorsque la problématique du patient nécessite une hospitalisation.

Les CSAPA de l'Association couvrent **l'ensemble du Département du Morbihan**, soit les territoires de démocratie sanitaires n°3, n°4 et n°8 de Bretagne.

En 2021, Les CSAPA Douar Nevez ont reçus 4501 patients dont 1727 nouveaux patients.

	Patients	Personnes de l'entourage
Nombre de personnes vues au moins une fois	4501	214
dont nombre de patients vus une seule fois	1211	
dont nombre de nouveaux patients	1727	



III-Activité de Soins Ambulatoires

3.2 Profils sociodémographiques

Profils des patients reçus et problématiques rencontrées :

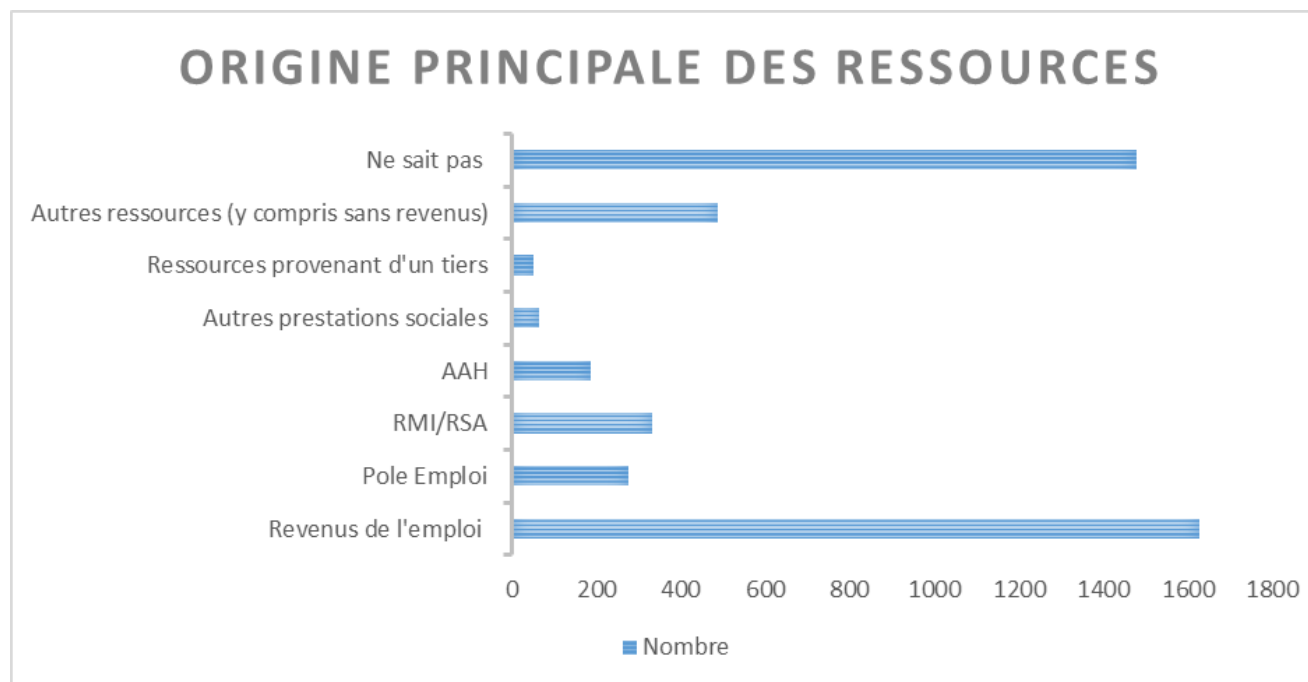
La complexité de l'environnement de 2021 fait que cette année les équipes ont été très sollicitées.

Les missions des CSAPA sont de plus en plus difficiles à mener avec des patients polyadictes et souffrant de pathologie psychique.

L'activité de ces deux dernières années a été considérablement marqué par la crise sanitaire.

Les services de soins font également état d'une précarisation plus importante et de situations d'isolement social plus fréquentes en lien avec une plus grande difficulté à trouver un emploi, avec un accès plus restreint aux différentes associations et aux administrations.

Les professionnels des CSAPA semblent être, pour certains, le seul lien social, le seul soutien. Un tel contexte peut constituer un risque de majoration ou de reprise des consommations avec des répercussions médico-psycho-sociales et familiales notables



III-Activité de Soins Ambulatoires

3.3 Répartition par produits

<u>Répartition des patients par produit le plus dommageable</u>		
Produit n°1	Nombre	Pourcentage
Alcool	1204	26,75
Tabac	417	9,26
Cannabis	478	10,62
Opiacés (hors substitution détournée)	256	5,69
Cocaïne et crack	78	1,73
Amphétamines, ecstasy	9	0,20
Médicaments psychotropes détournés	24	0,53
Traitement de substitution détournés	61	1,36
Addictions sans substances (jeu d'argent et de hasard y compris jeux en ligne)	27	0,60
Addictions sans substances (cyberaddictions)	25	0,56
Autres addictions sans substances	21	0,47
Autres (dont autres produits)	22	0,49
Pas de produits consommés	145	3,22
Non renseigné	1734	38,52
Total (=100% de la file active)	4501	100

Commentaires :

Sur le plan des produits, l'alcool reste le premier produit identifié comme premier produit dommageable pour l'ensemble des CSAPA de l'Association Douar Nevez.

Mais les produits qui posent le plus de nouvelles questions aux professionnels sont le crack et la cocaïne et plus particulièrement sur les CSAPA urbains de Vannes et Lorient. Du fait de leur effet excitateur, ils désorganisent le sujet, au point de désorganiser les prises en charge.

L'équipe médicale des CSAPA souhaite à ce titre élaborer et diffuser largement un protocole spécifique de prise en charge.

III -Activité de Soins Ambulatoires

3.4 Les traitements de substitutions aux opiacés

Prescription METHADONE

Nombre de patients sous traitement quel que soit le prescripteur	495
Nombre de patients pour lesquels le traitement a été prescrit au moins une fois	495
Nombre de patients pour lesquels le traitement a été initié au centre	191
Nombre de patients pour lesquels a été primo-prescrite de la Méthadone gélule	14

Délivrance METHADONE

Nombre de patients pour lesquels la dispensation a été effectuée dans le centre	197
Nombre de patients pour lesquels la dispensation a eu lieu en pharmacie	254
Nombre de patients pour lesquels une prescription en relais a été faite en CSAPA	113

Prescription BHD

Nombre de patients sous traitement quel que soit le prescripteur	325
Nombre de patients pour lesquels le traitement a été prescrit au moins une fois par en CSAPA	293
Nombre de patients pour lesquels le traitement a été initié en CSAPA	96

Délivrance BHD

Nombre de patients pour lesquels la dispensation a été effectuée dans le centre	12
Nombre de patients pour lesquels la dispensation a eu lieu en pharmacie	260
Nombre de patients pour lesquels une prescription en relais a été faite par en CSAPA	27

III-Activité de Soins Ambulatoires

3.5 Les Consultations Jeunes Consommateurs



Les missions des Consultations Jeunes Consommateurs :

Écouter et accompagner :

Les CJC sont des permanences d'écoute et d'accompagnement pour toute problématique relevant des conduites addictives à destination des 13-25 ans et de leur entourage.

Installées dans des lieux adaptés (CSAPA et Maisons des Adolescents), elles proposent, sur rendez-vous, un espace d'information, de prévention, d'orientation et de suivi.

Les problématiques relevant des CJC sont :

- L'usage des produits psychoactifs : alcool, tabac, cannabis et autres drogues.
- L'usage excessif et à risque des nouvelles technologies : jeux vidéo, réseaux sociaux, jeux d'argent et de hasard.
- L'usage détourné d'autres produits

L'accueil et le contenu sont adaptés à la situation et à la demande formulée par le consultant. En effet, les réponses apportées s'étendent du champ de la prévention à celui du soin et peuvent déboucher sur des orientations vers des services spécialisés.

Les CJC de l'Association Douar Nevez sur le Morbihan :

LORIENT : 02 97 21 47 71 csapa.lorient@douarnevez.com

• Au CSAPA : immeuble FASTNET, Centre d'affaire la Découverte : Le mercredi de 9h00 à 17h30

• A la MDA : 3 boulevard de la République : Le lundi de 13h00 à 17h30

PLOERMEL : 02 97 73 39 81

csapa.ploermel@douarnevez.com

• A la MDA de Ploërmel : Rue du Val : Le mercredi de 9h00 à 17h30

PONTIVY : 02 97 25 93 78 csapa.pontivy@douarnevez.com

• Au CMPS de Pontivy : 1 rue Joséphine : Le lundi de 11h30 à 13h30 et le mercredi de 13h30 - 17h30

VANNES : 02 97 01 34 18 csapa.vannes@douarnevez.com

• Au CSAPA de Vannes : 6 rue du Capitaine Jude : Le Mercredi de 9h30 à 16h00

• A la MDA : 24 rue Pierre Ache, le Mardi de 10h00 - 13h00 et le Mercredi de 10h00 - 13h00

AURAY : 02 97 29 58 30 csapa.auray@douarnevez.com

• Antenne du CSAPA : 16, rue François Mitterrand : Le Lundi : 11h00 - 17h30

Perspectives 2022 de développement des CJC :

Le Plan pluriannuel CJC BRETAGNE 2022-2024

Ce plan pluriannuel de renforcement des CJC vise à soutenir un dispositif de proximité adapté aux besoins de prise en charge et de parcours des jeunes. Les CJC doivent être placées au cœur de la structuration de l'offre relative au public Jeunes, en lien avec les autres acteurs du territoire (MDA, PAEJ...).

Les enjeux :

1. Développer la notion de proximité des CJC en renforçant la dynamique « d'aller-vers » et Identifier les structures en vue de la mise en place de consultations délocalisées
2. Nommer des référents en charge de la construction de ces nouveaux partenariats
3. Articuler les dynamiques de prévention et de soins afin de renforcer la cohérence des actions et de faciliter le repérage

Evolution des modalités d'intervention : Trois axes

- **CJC** : Selon les modalités actuelles
- **Consultation avancée (CJCA)** : Dans le cadre de partenariats opérationnels favorisant l'échange entre les équipes en charge des publics suivis et les professionnels des CJC.
- **Intervention (CJCI) à la demande** : en réponse aux demandes d'intervention des partenaires qui accompagnent déjà des jeunes sur le territoire.

III-Activité de Soins Ambulatoires

3.6 Activité du service d'Appartement de Coordination Thérapeutique

Présentation du service ACT

Créés expérimentalement en 1994 pour la prise en charge des personnes touchées par le VIH-Sida, les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont devenus, depuis les lois du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale et du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, des institutions médico-sociales financées par l'Assurance-maladie.

Les ACT proposent un hébergement « à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion ».

Toute démarche d'admission se fait sur un dossier type, y est jointe une lettre de motivation. Toute demande d'admission fait l'objet d'une réponse systématique écrite au patient et au prescripteur. La réponse sera donnée dans un délai d'un mois au maximum.

Les critères d'admissions internes

- Patients ayant eu des difficultés avec les produits psychoactifs
- Patients stabilisés (ou sortie de post cure)
- Patients autonomes sur le plan physique (activités sportives)

Ces appartements accueillent des patients stabilisés, ayant eu des difficultés avec des produits psychoactifs, dans le cadre d'une consolidation du soin. Ils bénéficient d'une autorisation par arrêté préfectoral du 30 décembre 2005. Les cinq appartements sont situés dans des petits immeubles collectifs différents. Ils sont gérés par l'Office Public Communal d'HLM de Lorient avec qui Douar Nevez a passé une convention.

Typologie des logements :

- T1 de 19m2
- T1 de 37m2
- T1 de 37m2
- T2 de 36 m2
- T2 de 35 m2

Composition de l'équipe :

- Infirmier coordinateur (0,5 ETP)
- Binôme infirmier (1,30 ETP)
- Médecin addictologue (0,1 ETP)
- Assistante sociale (0,56 ETP)
- Secrétaire (0,25 ETP)

Les demandes de développement des services ACT dont le projet de soins s'appuie sur la prise en charge en addictologie auprès de l'ARS sont désormais possibles. (jusqu'à présent les « portes d'entrée » étaient principalement les maladies chroniques et la précarité).

L'équipe des ACT constate une augmentation des problématiques relevant de la prise en charge sociale (précarité économique, formation/insertion pro, logement durable...)

Les patients qui sortent d'une prise en charge au sein de notre service d'Appartements de Coordination Thérapeutique ont de grandes difficultés à trouver un logement

	Femmes	Hommes	Total
Nombre de personnes ayant résidé dans la structure dans l'année	3	6	9
Dont admises dans l'année	1	3	4
Dont sorties dans l'année	3	4	7

III -Activité de Soins Ambulatoires

3.7 Dispositif « VAPE »

Présentation du dispositif VAPE :

Depuis 2018, les CSAPA de l'Association Douar Nevez ont développé un dispositif permettant d'offrir la possibilité aux patients les plus vulnérables consultant dans les CSAPA d'accéder à la Vape, renforcée par un suivi tabacologique au CSAPA, dans un objectif de réduction des risques et d'arrêt du tabac.

Il s'agit au travers de ce projet de :

- Remobiliser ces patients sur la prise en charge du tabac, souvent délaissée par les échecs antérieurs, et la priorité aux traitements des autres addictions.
- Réduire la morbidité liée au tabac chez ces patients
- Implanter la cigarette électronique au sein des CSAPA comme outil d'aide contre le tabagisme
- Développer les connaissances des professionnels du CSAPA autour du matériel de vape pour pouvoir apporter conseils et aide dans le cadre des consultations de tabacologie
- Favoriser le savoir expérientiel des patients sur la cigarette électronique, former un groupe de pairs au sein du CSAPA pour favoriser les échanges d'expérience entre les vapoteurs et l'émulation autour des démarches de chacun contre le tabac

Les patients participant à cette action sont des patients fortement dépendants et ont d'abord un objectif de réduction de leur consommation, le sevrage leur paraissant très exigeant. Ils sont déjà suivis par ailleurs pour d'autres addictions, ce qui souvent ne fait pas du tabac un objectif prioritaire.

En 2021 : Pour les quatre CSAPA de l'Association Douar Nevez 65 patients ont pu bénéficier de ce dispositif.

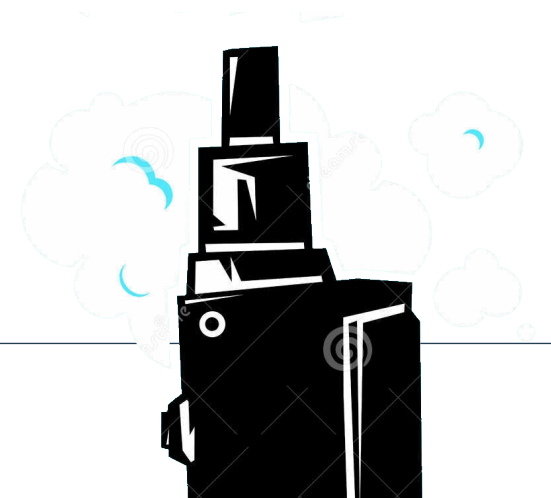
Les patients qui ont participé à cette action ont eu en moyenne 2 consultations de suivi après la délivrance afin de les soutenir dans la démarche et leur prodiguer des conseils (sur le vapotage (dosage, conseils techniques), mais aussi sur la gestion du quotidien, des émotions, comme on peut le faire habituellement en consultation tabacologique).

Ces consultations de suivi sont pour les équipes de soins participant au dispositif, essentielles afin de soutenir au mieux les patients dans leur démarche.

Les patients suivis dans le cadre de ce dispositif sont très satisfaits et adhèrent bien à la prise en charge proposée.

L'action remotive les patients à tenter d'arrêter/diminuer le tabac. Plus que de réels sevrages, on observe surtout une diminution du tabagisme chez des patients fortement dépendants au tabac, avec l'intérêt du soutien via les consultations infirmiers et la possibilité d'une substitution nicotinique complémentaire adaptée (patches).

Une formation spécifique à la conduite d'entretien de délivrance de matériel de Vape à été menée par un binôme Médecin/infirmier auprès de quatre nouveaux professionnels (médecins et infirmiers) en février 2021.



III -Activité de Soins Ambulatoires

3.8 Pôle Spécialisé Régional d'Addiction aux Jeux (POSRAJ)

Organisation du POSRAJ

Le CSAPA de Lorient organise une offre de prise en charge de proximité à destination des joueurs pathologiques et se situe à ce titre comme l'une des structures bretonnes de référence pour son offre de soins spécifiques. Cette consultation a été mise en place en décembre 2014. Elle s'organise autour d'un binôme composé d'une assistante sociale et d'une psychologue. Tous les types de jeux d'argent et de hasard sont rencontrés. A ses débuts, la prise en charge était principalement dédiée à des problématiques rencontrées par des usagers de paris hippiques. Aujourd'hui, les problématiques rencontrées sont plus diversifiées et touchent à l'ensemble de l'offre de jeux, casinos, jeux en ligne, jeux de grattage et paris sportifs.

Modalité de prise en charge :

- Accompagnement individualisé des personnes connaissant des difficultés avec le jeu et leur entourage :
→ Sur un versant social → Sur un versant psychologique
- Information, sensibilisation autour de la dépendance au jeu et appui technique pour les partenaires
- Des actions de Formation
- Des actions de Prévention

Néanmoins il convient de souligner que l'ensemble des CSAPA de l'Association peuvent accueillir des personnes nécessitant un accompagnement relatif à des problématiques d'addiction aux jeux.

L'équipe rencontre une majorité de personnes célibataires ou séparées. La plupart des personnes suivies sont salariées, étudiantes ou en recherches d'emplois (percevant une indemnité chômage ou le Revenu de Solidarité Active).

Cette année a été marquée par une baisse de l'activité liée au contexte sanitaire mais il est constaté des demandes concernant les paris sportifs, par des hommes jeunes, anciens sportifs, étudiants ou salariés, venant de quitter le domicile familial.

Les demandes relatives à la pratique des jeux vidéo et d'un mésusage des écrans en général sont constantes. Les patients les plus jeunes sont accompagnés par leurs parents ou les travailleurs sociaux référents, le plus souvent tout le long du suivi (entretiens familiaux).

The poster features a central graphic of a globe made of tangled red and yellow lines. Surrounding the globe are various terms related to gaming and addiction: 'Jeux vidéo', 'Jeux d'argent', 'Jeux de hasard', 'Internet', 'Entourage', 'Accompagnement individuel', 'Soins', 'Écoute', and 'Information'. The text at the top asks 'Vous avez un problème avec le jeu?'. Below the globe, it states 'CONSULTATIONS ANONYMES ET GRATUITES' and provides contact information for CSAPA Lorient. At the bottom, the address and website of Douar Nevez are listed.

Vous avez un problème avec le jeu?

Jeux vidéo
Jeux d'argent
Jeux de hasard
Internet
Entourage
Accompagnement individuel
Soins
Écoute
Information

CONSULTATIONS ANONYMES ET GRATUITES
Les jeudis et vendredis sur rendez-vous
CSAPA LORIENT : 02 97 21 47 71

39, rue de la Villeneuve - Immeuble Fastnet
Centre d'affaires la Découverte
56100 Lorient
www.douarnevez.com

Douar Nevez
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

IV- La prise en charge sociale et socio-éducative : CSAPA / ACT

En cohérence avec la volonté de prise en charge globale du patient, les équipes pluridisciplinaires des CSAPA de l'Association Douar Nevez et le Service ACT intègrent des travailleurs sociaux.

Assistante sociale :

Les domaines d'intervention des Assistantes sociales sont larges et touchent à l'ensemble des problématiques extérieures pouvant impacter la démarche de soins amorcée par la personne suivie.

Les missions des assistantes sociales sont d'évaluer l'ensemble des éléments sociaux liés à une situation problématique et d'agir en conséquence. Les liens avec l'équipe soignante sont continus, importants et permettent de dégager des axes de prise en charge adaptés à la situation de la personne.

L'assistante sociale va ainsi accompagner les personnes en les guidant dans leurs démarches et les mettre en contact, le cas échéant, avec les administrations compétentes (CPAM, CAF, Pôle emploi, Associations...).

Chargé d'insertion professionnelle (CIP) :

Le chargé d'insertion socio-professionnelle peut accueillir tous les patients du CSAPA. Cependant, il existe une distinction entre les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dont il est référent et les patients relevant d'autres dispositifs d'accompagnement social.

Le chargé d'insertion socio-professionnelle pourra accompagner de façon régulière les personnes dont il est le référent RSA. Un contrat d'Engagement Réciproque est signé pour formaliser cet accompagnement en lien avec le Conseil Départemental du Morbihan.

Pour les autres patients le rôle du chargé d'insertion socio-professionnelle sera une offre de conseil ponctuel qui amènera parfois à une orientation vers un partenaire social et/ou professionnel.

Le Conseiller d'Insertion Professionnelle travaille en lien étroit avec les assistantes sociales, l'équipe du CSAPA et les partenaires institutionnels locaux (l'agence Pôle Emploi, les Centres Médico-Sociaux, les entreprises d'insertion....)

Educatrice spécialisée :

L'éducatrice spécialisée de l'association Douar Nevez intervient au sein du CSAPA de Vannes dans le cadre spécifique de l'accompagnement des détenus à la préparation à la sortie de prison.

Les missions de l'éducatrice spécialisée sont les suivantes :

- Répondre aux besoins de prise en charge sanitaire et sociale en vue de la préparation à la sortie
- Permettre l'accompagnement et la mise en place de relais médico-sociaux d'insertion
- Permettre la coordination d'une prise en charge globale des personnes détenues

IV- La prise en charge sociale et socio-éducative

4.1 Projet d'accompagnement spécifique des personnes bénéficiaires du RSA.

« L'insertion professionnelles des usagers de produits psychoactifs engagés dans un processus de soin »

Présentation du dispositif :

Le projet initial porte sur "l'insertion professionnelle des usagers de produits psychoactifs engagés dans un processus de soin".

Il répond à l'axe 1 du Plan Départemental d'Insertion du Conseil Départemental du Morbihan : "Mise en Activité : Développer des opportunités de mise en activité pour des personnes durablement éloignées de l'emploi en s'appuyant sur toutes les opportunités du territoire et accompagner les personnes dans les mises en situation". Il s'inscrit sur les territoires d'intervention sociale : T1 - Vannes périphérie, T2 - Vannes, T5-Lorient et T7- Lorient périphérie du Morbihan.

Les personnes orientées dans le dispositif sont, compte tenu, de leurs problématiques de santé, en situation d'invisibilité dans les dispositifs classiques d'insertion professionnelle. La santé psychique et les situations d'addictions constituent un des freins périphériques à l'accès à l'emploi et à la formation. La présence d'un chargé d'insertion professionnelle au sein de l'équipe pluridisciplinaire des CSAPA de Vannes et Lorient permet de décroiser l'approche et le suivi du soin de l'insertion professionnelle. Cette transversalité favorise la sécurisation des parcours des usagers identifiés, renforce le travail sur la notion d'inemployabilité et crée les conditions de mise en place d'un accompagnement renforcé.

Ce projet étant identifié comme un dispositif prestataire du Conseil Départemental du Morbihan, la typologie prioritaire du public visé est d'une part de bénéficier du Revenu de Solidarité Active et, d'autre part, de présenter une problématique de santé relevant d'une prise en charge en addictologie. Cependant, nous constatons que le profil des bénéficiaires est constitué de difficultés connexes (handicap, logement, isolement) qui nécessitent parfois des prises en charge globale, incluant d'autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire du CSAPA ou de ses partenaires.

Bilan du dispositif :

Dans le présent bilan sont pris en compte les années de réalisation 2020 et 2021.

Pour les deux années d'activité précitées, le nombre global de participant est de 125 soit, 61 en 2020 et 64 en 2021. Ce qui représente une réalisation équivalente à 122% en 2020, 128% en 2021 et 125% pour l'ensemble du projet 2020/2021.

Il convient de souligner que, pour l'ensemble des usagers suivis dans le cadre du dispositif en 2020, tous, sans exception, étaient bénéficiaires du RSA. En 2021, sur les 64 personnes ayant intégré de l'accompagnement, quatre personnes bénéficiaient d'autres minimas sociaux (ASS, AAH, ARE).

Pour l'ensemble des personnes, aucune n'était sans ressources.

L'orientation vers le dispositif est multiple. Les CIP et CISP du Conseil Départemental du Morbihan, l'ensemble des Assistantes Sociales du Conseil Départemental (RSA et de secteur) constituent les principaux prescripteurs. Si la problématique de santé liée aux addictions apparaît comme prioritaire dans l'accompagnement, les Cadres Référents Action Sociale et Insertion ont la possibilité d'orienter la personne directement vers le dispositif.

L'utilisateur est identifié comme sortant du dispositif lorsqu'il est arrivé au bout de l'accompagnement de 9 mois s'il bénéficie du RSA. Au bout des neuf mois un bilan d'évaluation est réalisé. En fonction des problématiques et de l'ensemble des démarches réalisées, il est possible que la personne fasse, avec le CIP, une demande de prolongation du contrat d'engagement. La typologie des sorties est la suivante : Accès à l'emploi (6 en 2020 et 8 en 2021) ; Accès à la formation (2 En 2020 et 5 en 2021) ; Réorientation vers un partenaire (13 en 2020 et 16 en 2021) ; Abandon - Déménagement/décès/non-respect des engagements (7 en 2020 et 11 en 2021). Il convient de souligner qu'au cours d'un accompagnement un usager peut bénéficier d'un parcours qui l'amène à suivre des situations de formations, de stages et d'emploi...



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

IV- La prise en charge sociale et socio-éducative

4.1 Projet d'accompagnement spécifique des personnes bénéficiaires du RSA.

« L'insertion professionnelles des usagers de produits psychoactifs engagés dans un processus de soin »

Volet "Groupe d'appui" du dispositif :

Les groupes d'appui sont organisés par le CIP de l'Association Douar Nevez tous les trimestres au sein des CSAPA de Vannes et Lorient. Les invitations sont transmises par mail aux Conseillers d'Insertion Socio Professionnelle du Conseil Départemental du 56, les CIP des Structures d'insertion par l'Activité Economique (chantiers d'insertion, Association Intermédiaire et des CIP de structures partenaires (AGORA, Sauvegarde56, AMISEP) et les Assistant(e)s Soci(aux)ales référent(e)s RSA du Conseil Départemental.

Initialement, les participants étaient en lien direct avec l'accompagnement des bénéficiaires du RSA mais au fur et à mesure de leur déroulement, les groupes d'appui se sont ouverts à d'autres acteurs du champ de l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, les conseillers et les psychologues du travail de Pôle Emploi, les Assistantes Sociales de secteur ainsi que des professionnels de Missions Locales ont pu participer à ces temps d'échanges transversaux.

L'objectif des groupes d'appui est de permettre à des professionnels intervenant dans des structures d'accompagnement et de suivi des publics visé par le dispositif porté par l'Association Douar Nevez de :

- Se retrouver entre professionnels impliqués dans le parcours de la personne
- Pouvoir présenter des situations en lien avec les conduites addictives impliquant des difficultés dans l'accompagnement
- Obtenir des éclairages cliniques visant à améliorer la pertinence des orientations et d'optimiser l'orientation de la personne vers le soin
- Apporter aux professionnels participant une meilleure compréhension des enjeux de la prise en charge en addictologie et lever ainsi les représentations
- Renforcer les liens de collaboration en favorisant l'acquisition d'une culture commune.

Les professionnels de Douar Nevez participant à ces temps d'échanges en tant qu'animateurs et intervenants sont le CIP référent du dispositif, un médecin et pour le territoire de Lorient de l'IDE référente et, pour Vannes d'une Assistante Sociale du CSAPA.

Cette année un groupe d'appui s'est tenu le 18 mars 2021 à Lorient : avec 7 participants extérieurs et trois professionnels du CSAPA .

IV- La prise en charge sociale et socio-éducative

4.2 Dispositif TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée.

Présentation du dispositif :

TAPAJ est une innovation médico-sociale soutenue par l'état. Ce programme est le premier marche-pied vers les dispositifs de droit commun en tant qu'alternative à un environnement, une situation de vie défavorable.

TAPAJ a pour objectif de réduire l'écart entre les modes de vie des jeunes concernés et les exigences du monde du travail. Ce dispositif permet aux jeunes de reprendre le contrôle de leur vie, de développer leurs compétences et de leur donner le rôle d'acteur principal de l'évolution de leur situation.

Par le biais d'un accompagnement global (médico-psycho-social) TAPAJ a pour objectif de prévenir/réduire les conduites addictives à risque et de permettre aux jeunes de définir leur rôle social.

L'Association Douar Nevez a débuté cette action en septembre 2020. Celle-ci a pu bénéficier de l'aide du dispositif France Relance dans le cadre du soutien aux Associations de Luttres contre la pauvreté et d'un financement « starter » de la part de TAPAJ France.

Profil des publics :

- Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans
- Pour les 25-30 ans suivis au CSAPA «Douar Nevez»
- En situation de précarité (économique, sociale, professionnelle)
- En errance, désocialisés, vivant dans la rue ou en habitat instable
- Éloignés de la vie active et/ou peu ou pas diplômés
- Ayant des problématiques d'addictions dans l'usage et la consommation de substances psychoactives ,permettre aux jeunes de définir leur rôle social.

Le dispositif TAPAJ se compose de 3 phases progressives :

Phase 1 : La prise de contact

Mise en action immédiate, l'association intermédiaire (ALESI), le CSAPA «Douar Nevez», le CAARUD «Le Pare-à-Chutes», ou directement par téléphone, pour planifier avec les jeunes un entretien avec l'éducateur référent. Proposition rapide de sessions de 4 heures de travail par semaine maximum, rémunérées le jour même et faisant l'objet d'un contrat de travail édité par l'association intermédiaire ALESI. **et par heures travaillées**

Phase 2 : Une prise en charge individualisée et adaptée

L'ensemble de la situation est mise à plat avec l'éducateur référent et des propositions d'accompagnement sont élaborées avec le jeune en priorisant les impératifs exprimés par ce dernier (administratif, sanitaire, social, hébergement, justice...). L'augmentation de la durée de travail implique une rémunération hebdomadaire.

Phase 3 : L'accompagnement

L'augmentation du volume horaire travaillé se poursuit, avec parfois des expérimentations de chantiers autonomes ou de prises de responsabilité au sein du programme TAPAJ. L'accompagnement devient alors spécifique via l'ensemble d'acteurs du maillage partenarial pour des projets d'insertion professionnelle (formations qualifiantes, chantier d'insertion, CDD, CDI...), de parcours de soins, de recherches de logement ou tout autre projet singulier participant au choix de vie du jeune.



V- Les modalités de prise en charge collective

5.1 Les Groupes de Paroles

La prise en charge collective en CSAPA

Les Groupes de parole et ateliers collectifs en addictologie constituent des lieux d'écoute, de paroles, d'expression, d'échanges, de réflexion, de soutien et de partage d'expériences, à visée thérapeutique.

Des instants qui améliorent la prise en charge des individus présentant des problématiques d'addiction, en complément d'un suivi individuel.

Les CSAPA de l'Association Douar Nevez développent différentes offres de prise en charge collective sous la forme de groupes de paroles ou d'ateliers spécifiques.

Ces ateliers diffèrent d'un centre à l'autre en fonction des besoins identifiés par les équipes, des compétences spécifiques des professionnels encadrants et des volontés des équipes au regard de certaines spécificités territoriales.

Les ateliers au sein des services de Douar Nevez constituent ainsi une source d'innovation et d'implication forte des professionnels.

Les chargés de projets de l'Association peuvent accompagner les équipes dans la formalisation de nouveaux projets et dans la recherche de financements.

Du fait, de la situation sanitaire des ces deux dernières années liée à la COVID 19, ce type de prise en charge a connu un net ralentissement.

Typologie des offres de prise en charge collectives proposées au sein des CSAPA du Morbihan :

- Groupe parentalité : CSAPA de Lorient
- Groupe de parole : CSAPA de Lorient
- Groupe Entourage : CSAPA de Vannes et Lorient
- Atelier d'activité physique adaptée : CSAPA de Vannes, de Lorient, de Pontivy et de Ploermel
- Atelier socio esthétique : CSAPA de Ploërmel
- Atelier de sophrologie : CSAPA de Lorient
- Atelier « En corps » - Atelier à vocation physique et artistique : CSAPA de Lorient

Participation au programme d'éducation thérapeutique du territoire de Lorient :

En 2021, l'Association Douar Nevez s'est engagée dans le travail de construction et d'animation du Programme D'Education Thérapeutique en addictologie du territoire de santé n°3.

En 2019, à l'initiative de l'EPSM Charcot, une 1ère rencontre a été organisée sur le territoire 3 afin d'élaborer un programme ETP addictologie en collaboration avec l'ensemble des partenaires de la filière territoriale.

Le projet s'est, dans un premier temps, basé sur l'interconnaissance et le travail de collaboration entre les structures avant de pouvoir proposer une offre aux patients. Pour les professionnels, le déploiement du dispositif est opérationnel depuis la fin de l'année 2021.

V- Les modalités de prise en charge collective

5.2 Activité Physique Adaptée en CSAPA

Les origines du projet

Chez les personnes ayant des problématiques addictives, on retrouve souvent une difficulté à reprendre du plaisir, elles n'ont plus aucune envie...

Elles n'ont également plus conscience de leurs corps et de ses capacités.

Sur les CSAPA de Vannes et Ploërmel, sous l'impulsion de professionnels engagés dans des associations sportives des activités physiques ont été mises en place dès 2016.

En 2021, l'ensemble des CSAPA de L'Association Douar Nevez propose des ateliers d'Activité Physique Adapté aux patients. Un partenariat avec l'Association Sport 56 a été construit en ce sens pour intervenir sur l'ensemble des services.

Les objectifs de l'APA en CSAPA :

- Réduire le risque de développer une pathologie cardiovasculaire, le risque de chutes, le niveau de stress, d'anxiété et de dépression
- Maintenir et/ou développer les capacités aérobies des patients
- Améliorer l'estime de soi, la qualité de vie, l'endurance, la souplesse, la force
- Nouer des contacts avec d'autres personnes dans la même situation ou de reprendre de nouvelles relations sociales

Activité de randonnée thérapeutique

Co-animé par un infirmier et une secrétaire ou un autre intervenant de Douar Nevez

Les objectifs :

- Promouvoir un comportement favorable à la santé
- Renouer un lien social et lutter contre l'isolement
- Favoriser un mieux-être physique et psychique
- Développer l'autonomie du patient et ses capacités relationnelles
- Développer la conscience corporelle
- Améliorer l'estime de soi
- Reprendre contact avec son corps
- Expérimenter une alternative à la consommation de produits pour s'apaiser
- Encourager un engagement vers des associations sportives

Description de l'action

Marche adaptée d'environ 1h30 toutes les 2 semaines suivi d'un temps de verbalisation des ressentis, des émotions et du choix du prochain itinéraire.

- Groupe de 2 personnes minimum à 20 au maximum
- Ce groupe s'adresse aux personnes suivies au CSAPA dans la mesure où ils sont aptes physiquement
- Des affiches incitent le patient à se renseigner au secrétariat. L'activité est également proposée au patient lors d'un entretien individuel. L'inscription au groupe se fait au secrétariat après validation d'un soignant

VI- Les actions de prise en charge spécifiques

6.1 CSAPA de LORIENT : Dispositif de dépistage et de prise en charge des hépatopathies au sein des Centres de Soins D'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Les objectifs du projet

- Organiser le dépistage et le diagnostic des hépatopathies au sein des CSAPA et des CAARUD
 - Renforcer la prise en charge des patients positifs au virus de l'hépatite C
 - Optimiser le parcours de soin du patient du repérage à la prise en charge et la réduction des risques
- ⇒ Déployer des partenariats territoriaux transdisciplinaires au service du patient

Comme précisé dans le manuel méthodologique, « Hépatite C – Renouvellement des stratégies en CAARUD et CSAPA », l'expérimentation s'appuie sur la mise en place d'un espace unique qui raccourcit les délais entre chaque étape du parcours de soin. Cela consiste à mettre en place un « guichet unique » qui regroupe, au sein des CSAPA l'ensemble des composantes de la prise en charge des hépatites virales : prévention, dépistage, FibroScan®, consultation d'hépatologie, mise en place et suivi du traitement.

En fait, l'organisation en unité de lieu la plus avancée relève de l'approche que les anglo-saxons appellent « test and treat ». Intégrant aussi le principe de l'unité de temps, cela consiste à débiter un traitement dans les jours, voire les heures, qui suivent le premier acte de dépistage.

Une affiche invitant au dépistage des hépatites sera mise en place en salle d'attente pour informer les patients.

Les professionnels du CSAPA et/ou du CAARUD proposent à chaque nouveau patient, le dépistage des hépatites via une sérologie, ou, en cas de refus/réticence, un dépistage via la réalisation de TROD et d'un examen Fibroscan au sein de la structure. Dans ce cadre, les professionnels expliquent le déroulement des examens, et leur intérêt. Si les examens ne peuvent pas être réalisés le jour-même, un rendez-vous est pris avec un de professionnels du CSAPA formé.

Modalité de fonctionnement

La réalisation des TROD et de l'examen par Fibroscan est effectuée par un des professionnels formés, dans le cadre d'un RDV spécifique. Ce rendez-vous permet également d'aborder les suites susceptibles d'être données aux examens :

Elaboration du planning pour la réalisation des TROD et fFibroscan par les professionnels formés

Identification du local de réalisation des examens

En cas de TROD positif, un bilan sanguin est prescrit, dans la perspective de la consultation d'hépatologie. Certains patients fréquentant les CSAPA ont parfois des difficultés à accéder aux laboratoires :

- Difficultés organisationnelles
- Mobilité
- Temporalité
- Problématiques sociales
- Pathologies psychiatriques associées

Pour ces patients identifiés, un accompagnement physique au laboratoire si nécessaire sera organisé par le professionnel référent, par un membre de l'entourage ou un bénévole de l'association AIDES.

VI - Les actions de prise en charge spécifiques

6.2 Les dispositifs « d'Aller vers »

Dans le cadre de son projet d'établissement 2017-2022, l'Association Douar Nevez identifie comme axe stratégique majeur la mise en place de dispositifs permettant de répondre aux problématiques de mobilité et d'accès aux soins sur les territoires d'implantation de ces CSAPA et plus particulièrement sur les territoires de **Pontivy et de Ploërmel**.

La France se singularise en Europe par l'importance des inégalités de santé. Si l'essentiel de ces inégalités s'explique par des facteurs sociétaux, le système de soins a sa part de responsabilités du fait d'inégalités d'accès aux soins primaires (contact avec le système de soins) et secondaires (reconnaissance et prise en charge des problèmes par le système de soins).

Les données sont peu nombreuses dans notre pays mais convergentes, et attestent d'inégalités d'accès aux soins secondaires, tant curatifs que préventifs.



Les dispositifs « d'aller vers » :

Pour améliorer la santé de la population, les services de santé, sociaux et d'éducation ne suffisent pas : certains citoyens ne sont pas en mesure d'accéder aux soins et à la prévention. Si l'on veut qu'ils en bénéficient, il faut aller à leur rencontre au sein de leurs lieux de vie. La démarche du « aller vers » est ainsi au cœur du travail social et elle s'appuie sur une éthique respectueuse du libre-arbitre des personnes que l'on souhaite accompagner. Elle s'adresse aux exclus du système de santé sans attendre qu'ils expriment une demande d'aide, de préférence avant que les difficultés ne soient installées, mais sans s'imposer et sans juger.

La démarche d'« aller vers » ne concerne pas que les personnes vivant dans la rue ou dans d'autres conditions indignes (squats, bidonvilles). Elle s'avère pertinente pour toute personne ou tout collectif isolé ou ayant des difficultés à accéder aux soins et à l'ensemble de ses droits. Quelle que soit la population concernée et le terrain d'intervention, « aller vers » c'est avant tout respecter les désirs des personnes.

Source : Santé publique France.

VI- Les actions de prise en charge spécifiques

6.3 CSAPA de PLOERMEL : Equipes territoriales d'intervention-addictions

Le cahier des charges 2020 du fond addiction de l'ARS BRETAGNE développe dans son axe 3 :

« **Amplifier certaines actions auprès des publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé avec un objectif d'expérimentation des équipes territoriales d'intervention-addictions.** »

Cette expérimentation s'appuie sur les axes stratégiques suivants :

- **Priorité 4 du PRLT** – Soutenir les professionnels de santé de proximité dans l'accompagnement des patients à l'arrêt du tabac
- **Priorité 6 du PRLT**- Elaborer des réponses adaptées pour améliorer l'accès à une offre dans les zones rurales
- **Thématique 11 du PRS - Chantier 2-** : Garantir un accès aux soins et un accompagnement de qualité sur chaque territoire

Contrat Local de Santé Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne 2018-2022 :

- **Orientation stratégique n°1** : Exercice coordonné et télémédecine / Objectif Développer un accès aux soins de proximité



L'Équipe Mobile est composée d'une infirmière et d'une éducatrice spécialisée formées en addictologie et est opérationnelle depuis le mois de septembre 2021.

Rattachée au Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de Ploërmel, l'équipe est en lien avec un médecin et une psychologue du centre.

Sur sollicitation de professionnels du secteur social/ médical, l'équipe mobile se déplace, avec l'accord du patient, à son domicile ou tout autre lieu adapté à son accompagnement (cabinets médicaux, lieux publics...).

L'Équipe Mobile d'intervention n'est pas un service d'urgence mais s'engage à intervenir dans les meilleurs délais.

Ce dispositif s'adresse aux personnes majeures se trouvant en difficultés pour se déplacer et s'engager dans une démarche de soin en addictologie. Le territoire couvert est celui du pays de Ploërmel.

Et afin de faciliter la rencontre, le premier entretien avec le patient peut se dérouler en présence du partenaire qui l'a orienté.



VI- Les actions de prise en charge spécifiques

6.4 CSAPA de PONTIVY : Projet PPE

Projet spécifique à l'attention des personnes dites « empêchées » qui renvoie :

- à la question de l'autonomie individuelle d'une part
- à la question de la capacité des dispositifs d'accompagnement d'adapter leurs modalités de rencontre d'autre part

Origine du projet

Problématique de mobilité accentuée en centre Bretagne (Zone rurale et précarité)

Demandes régulières de PEC patients ne pouvant se déplacer jusqu'au CSAPA : Partenariat avec Pondi'cliv.

File active du centre présente une très faible proportion des publics dits « empêchés » relevant de la typologie suivante :

- Public vieillissant, institutionnalisé ou en perte d'autonomie, à domicile.
- Public avec handicap, psychique et/ou physique, institutionnalisé, à domicile. (3% file active soit une dizaine de patients)

Majoritairement OH, suivent ensuite poly-consommations, tabac, jeux

Nécessité d'expérimenter sur le territoire de Pontivy (Territoire de démocratie sanitaire n°8) une modalité d'intervention dédiée à ces publics cibles qui associe :

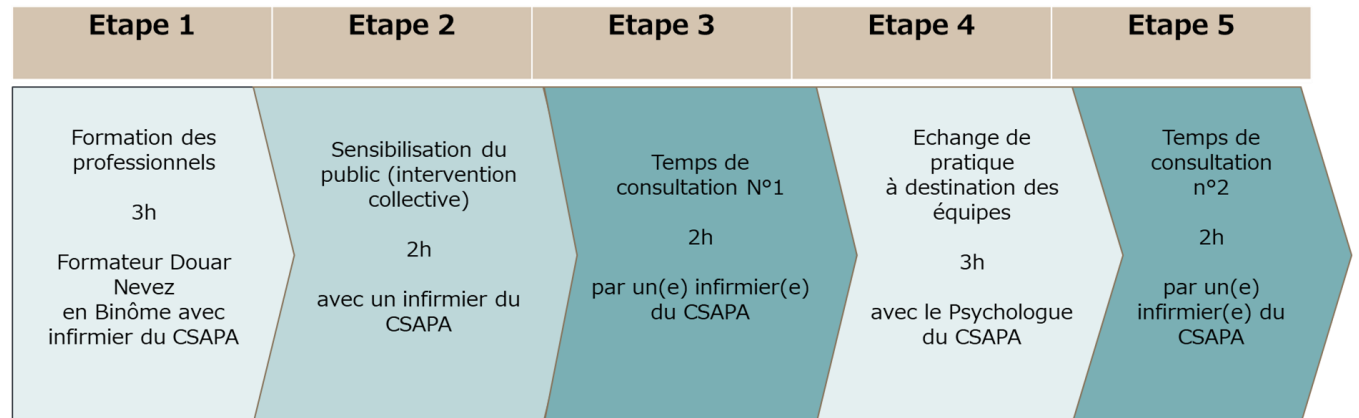
- La prévention
- La prise en charge
- La sensibilisation des équipes pluridisciplinaires référentes
- Importance de la présence de leurs accompagnants

Objectif général :

- Diminuer le tabagisme des personnes ne pouvant pas accéder physiquement aux dispositifs d'addictologie existant

Objectifs spécifiques :

- Former les équipes et inciter celle-ci à installer des actions adaptées sur les lieux de vie
- Réaliser des interventions de sensibilisation et de prévention auprès des publics identifiés
- Accompagner les patients volontaires pour une réduction ou un sevrage tabagique en proposant des consultations intra-muros des partenaires
- Améliorer la gestion des consommations par les équipes



VII - La prise en charge de l'entourage

7.1 Données de prise en charge

Au regard de l'évolution des pratiques de soins et dans le cadre d'une prise en charge globale des patients, l'Association Douar Nevez souhaite investir les services qui la composent dans la création de nouvelles modalités d'accompagnement des familles et de l'entourage de la personne présentant des problématiques addictives.

Cette démarche est d'ores et déjà engagée. Le CSAPA de Vannes bénéficie ainsi, depuis 2015, d'une offre de prise en charge en thérapie familiale.

Concernant les pratiques addictives, le guide spécifique élaboré par la Fédération Addiction relatif à la prise en charge des familles et de l'entourage, stipule que les structures du dispositif médico-social en addictologie, et en particulier les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention, peuvent proposer un soutien spécifique aux familles en complément des structures d'ores et déjà existantes en matière de prise en charge sociale et socio-éducative.

L'ensemble des CSAPA de l'Association Douar Nevez propose des consultations entourage.

Les enjeux d'une prise en charge de la famille et de l'entourage sont de renforcer la démarche de soins individuelle du patient et de prévenir les risques de rechutes.

Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie	Nombre de consultation entourage : Année 2021
CSAPA de Vannes + Antenne Auray	368
CSAPA de Lorient	297
CSAPA de Ploërmel	198
CSAPA de Pontivy	32

Les dispositifs identifiés de prise en charge de l'entourage au sein des établissements de l'Association Douar Nevez :

CSAPA de Vannes

- Thérapie familiale :

Cette prise en charge a pour objectif de proposer un accompagnement thérapeutique systémique des personnes ayant une pratique addictive et de leur entourage, en s'appuyant sur leurs ressources et leurs compétences. Le projet s'appuie sur 20 séances étalées sur 2 ans à raison d'une séance par mois. Les séances se pratiquent avec 2 thérapeutes familiaux soit en co-thérapie (les 2 thérapeutes sont ensemble avec la famille pendant la séance), soit en monothérapie (l'un des thérapeutes est avec la famille et le second supervise derrière la glace sans tain).

- Parcours spécifique de prise en charge de l'entourage : dispositif spécifique d'accompagnement de l'entourage :

Depuis 2021, le CSAPA de Vannes expérimente un dispositif spécifique d'accompagnement de l'entourage qui s'appuie sur trois axes de développement permettant la mise en place d'un parcours opérationnel et adapté aux situations rencontrées :

- ◇ Recenser les partenaires qui interviennent sur cette problématique
- ◇ Proposer un parcours identifié et fléché d'accompagnement des entoures
- ◇ Proposer des groupes thérapeutiques en partenariat avec les associations

CSAPA de Lorient

- Groupe de parole Entourage

Les objectifs sont :

- ⇒ Permettre aux entoures d'exprimer leurs inquiétudes pour trouver des solutions en commun
- ⇒ Ouvrir des perspectives aux entoures quant aux soins possibles pour le patient
- ⇒ Echanger des savoirs au service du bien être des familles et du patient
- ⇒ Fédérer et croiser des compétences pour produire des pistes de réflexion au service du groupe
- ⇒ Apporter des savoirs médicaux et sociaux pour imaginer des prises en charge adéquates
- ⇒ Se soutenir dans des situations de détresse

- Groupe de parole Parentalité

Sur Lorient une action parentalité et addiction est en place, pour aider parents et enfants à exprimer leurs questions sur cette thématique (La COVID a entraîné une pause de l'action). Cet atelier doit permettre de poser des mots sur la situation de la famille, dont un membre est touché par la maladie addictive. Il s'agit d'une action financée par la CAF.

VIII- Le partenariat Santé Justice et les interventions en milieu pénitentiaire

8.1 Données générales d'activité en CSAPA

Les études disponibles convergent vers le constat d'une forte prévalence des conduites addictives parmi la population incarcérée. On peut évaluer à un peu plus de la moitié la part des personnes poly-consommatrices en prison. La dernière estimation chiffrée datant de 2013 indique que 30% des entrants en prison ont une consommation excessive d'alcool, un tiers d'entre eux déclarent une utilisation prolongée et régulière de drogues illicites au cours des 12 derniers mois et un quart déclarent une consommation d'au moins 2 substances psychoactives.

La prison accueille de plus en plus de personnes ayant des co-morbidités. La triple compétence à la fois psychiatrique (la maladie mentale étant à différencier d'une mauvaise santé mentale), somatique et addictologique est de plus en plus nécessaire et l'abord simultané des problématiques est indispensable. Dans ce contexte, la personne est en lien avec plusieurs prescripteurs potentiels que peuvent être l'UCSA pour les soins somatiques, l'USMP pour les soins psychiatriques et un CSAPA pour l'accompagnement addictologique.

A ce titre les CSAPA de Lorient et Vannes disposent de dispositifs spécifiques s'adressant plus particulièrement aux personnes sortant de prison avec pour objectifs de réduire les risques

Les CSAPA de Vannes et Lorient sont identifiés comme CSAPA référent Pénitentiaire depuis 2012 :

Plusieurs acteurs interviennent dans la prise en charge sanitaire et sociale des personnes détenues ayant des problématiques d'addiction. On trouve les dispositifs de soins ambulatoires somatiques et psychiatriques (internes à la prison ou en établissements spécialisés), les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA internes, externes dits « de proximité », CSAPA référents) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Les CSAPA de l'Association Douar Nevez interviennent sous la forme de « CSAPA Externe » :

Le CSAPA externe/de proximité dans certains établissements, un CSAPA de proximité intervient afin d'assurer une partie de la prise en charge en addictologie pendant la détention. Ses interventions se déclinent sous la forme de groupes de parole, d'actions en matière de prévention, d'un suivi psychologique de la personne détenue, etc. Ce CSAPA peut avoir été désigné CSAPA référent ou intervenir en complément.

En complément deux dispositifs spécifiques intègrent le champ de la prise en charge spécifiques des personnes sous main de justice souffrant de problématiques addictives :

- **Le P.A.R** : Programme d'accès Renforcé aux soins
- **D.CLICA** : Dispositif d'accompagnement et de suivi en addictologie à destination des sortants de prison

	Vannes	Lorient
Nombre de personnes vues en établissement pénitentiaire	170	62
Nombre de personnes dont la consultation du CSAPA est la première prise en charge en	55	11

VIII- Le partenariat Santé Justice et les interventions en milieu pénitentiaire

8.2 D.CLICA : Dispositif de Coordination Liaison Information Des Conduites Addictives

Dispositif de Coordination Liaison Information Des Conduites Addictives : D.CLICA

Cadre juridique

- Note interministérielle du 09 aout 2001 relative à l'amélioration de la prise en charge sanitaire et sociale des personnes détenues présentant une dépendance aux produits licites ou illicites, ou ayant une consommation abusive.
- Instruction du 17 novembre 2010 relative à l'organisation de la prise en charge des addictions en détention
- Plan stratégique national relatif à la politique de santé des personnes placées sous main de justice
- Plan Régional de Santé de Bretagne

Origine du projet

L'Unité Sanitaire repère que les personnes ayant des problèmes d'addiction ont des difficultés spécifiques à la sortie :

- Relais des traitements de substitution
- Déni des possibilités de rechutes
- Illusion de maîtrise des consommations donnée par le cadre carcéral

Le CSAPA dresse un constat complémentaire :

- Relais non-sécurisé
- Liens entre l'intérieur et l'extérieur ténus
- Parcours addictologique manquant de visibilité et de lisibilité

**Le protocole médical de préparation à la sortie était alors, à ren-
forcer.**

Objectif du dispositif : La préparation à la sortie

- Permettre au patient addict de réunir les conditions de réinsertion et non de la récurrence.
- Motiver et accompagner les patients dans la poursuite des soins à la sortie
- Eviter les consommations massives de produits à la sortie (ivresse aigue, overdose)
- Offrir au patient un rendez-vous de suivi addictologique (Accompagner, sécuriser le parcours de soin du patient)
- Veiller à préparer les partenaires extérieurs aux particularités du public :

« La liberté retrouvée peut constituer une étape favorisant l'apparition de facteurs de risque de reprise de produits »

Tous les premiers entretiens d'évaluation et d'analyse de la demande du patient sont effectués en binôme assistante sociale-psychologue. Selon les besoins du patient, des entretiens psychologiques ou une aide aux démarches sociales sont proposées, dans le cadre de l'élaboration d'un potentiel parcours de soin à la sortie, en structure ou en ambulatoire.

Activité 2021 :

Nombre de personnes reçues au sein du dispositif D.Clica : 34

	Assistante sociale	Psychologue
Nombre de personnes reçues :	27	26
Nombre d'entretiens :	77	99

Perspective 2022 :

L'année 2022 pourra permettre de refaire de l'information sur le dispositif D.Clica (changement des missions de l'assistante sociale) et de mieux travailler la question des liens partenariaux, notamment à travers des temps de coordination avec les différents intervenants au sein du Centre Pénitentiaire (SPIP, UCSA...). Ces temps sont essentiels pour le dispositif D.Clica : ils permettent d'une part de favoriser l'orientation des patients, de coordonner la prise en charge, et de définir les missions de chaque partenaire afin d'éviter de « faire doublon » dans l'offre de soin proposée au patient. En ce sens, la participation du binôme D.Clica aux réunions de coordination des soins serait intéressante.

VIII- Le partenariat Santé Justice et les interventions en milieu pénitentiaire

8.3 Accompagnement à la sortie Maison d'Arrêt de Vannes

Objectifs

L'objectif premier du poste de préparation à la sortie de prison est de répondre aux besoins de prise en charge sanitaire et sociale exprimés par les personnes incarcérées ayant une problématique addictive.

L'accompagnement en détention permet de faire une évaluation de la situation globale des personnes, de travailler sur leur projet de soins en addictologie (ou projet global) et de mettre en place des relais médico-sociaux d'insertion pour la sortie.

La place de l'éducatrice spécialisée permet également la coordination d'une prise en charge globale des personnes détenues.

Modalités de fonctionnement

- Une permanence hebdomadaire le lundi matin à la maison d'Arrêt avec l'objectif de construire un projet « dedans-dehors » pour favoriser le maintien du soin et la réinsertion sociale.
- Un temps de permanence au CSAPA le lundi après-midi pour l'appui des projets, le travail partenarial et administratif et recevoir des patients sortis de détention.
- Un accompagnement physique par l'éducateur référent-addicto vers les lieux d'orientation de réinsertion sociale et les lieux de soins prévus à la sortie.

Analyse de l'activité 2021 :

Une différence significative apparaît cette année 2021 : 135 entretiens en 2021 contre 84 entretiens en 2020 (confinement) et 116 entretiens en 2019.

Avec le confinement de mars 2020, les consultations avaient particulièrement baissées. En 2021, la MA a reçu beaucoup de détenus, les demandes de prise en charge ont été importantes et les transferts moins importants.

Nous avons également noté une dégradation de la prise en charge sociale des détenues due aux difficultés d'accès en détention pour les professionnels extérieurs

Il y a eu davantage de rendez-vous relais au CSAPA ou de liens par téléphone ce qui permet davantage de sécuriser les personnes aux situations instables.

Activité 2021 :

Total des patients en 2021	45
Orientés durant l'année 2021	37
Rencontrés	42
Non rencontrés	3

La file active a augmenté de façon significative en 2021 : 45 patients en 2021 pour 31 patients en 2020 et 33 patients en 2019

Deux patients ont été transférés avant d'être vu en entretien.

Un patient était inscrit en formation et n'a pas pu être vu en entretien avant sa sortie. Trois patients ont été vus mais n'avaient pas de projets de soins en addictologie : demande administrative (CSS), de projet professionnel ou d'aménagement de peine. Ils sont invités à prendre contact avec le SPIP, sauf pour les demandes de CSS initiées par l'éducatrice, en priorité pour les personnes ayant un traitement de substitution.

Nombre d'entretiens réalisés sur l'année 2021 à la Maison d'Arrêt :

Trimestre 1	36
Trimestre 2	37
Trimestre 3	31
Trimestre 4	31
Total	135

VIII - Le partenariat Santé Justice et les interventions en milieu pénitentiaire

8.4 P.A.R : Parcours d'Accompagnement Renforcé

Présentation et activité :

Le dispositif P.A.R mis en place en Septembre 2018 au C.S.A.P.A de Douar Nevez et en partenariat avec la justice, le secteur addictologique (G.H.B.S, DOUAR NEVEZ) et psychiatrique (E.P.S.M CHARCOT) du bassin Lorientais, a pour objectifs de :

- Permettre un accompagnement renforcé des personnes sous obligation de soins qui présentent une problématique addictive.
- Éviter les récidives.
- Donner du sens à la contrainte judiciaire et à l'obligation de soin.
- Favoriser une coordination plus soutenue des différents partenaires impliqués dans ce dispositif.
- Impulser au sein des équipes de soins, des projets innovants à destination des personnes en obligation de soin et éviter l'épuisement des professionnels chargés de ces mesures judiciaires en éclairant leurs pratiques.
- Se saisir de la contrainte judiciaire afin de favoriser une adhésion au dispositif de soins qui permet un traitement thérapeutique de l'addiction.

Depuis le début de la mise en place du P.A.R, 32 personnes ont été orientées à DOUAR NEVEZ et 65 % de ces orientations ont bénéficié d'un premier entretien avec le psychologue et d'une prise en charge pluridisciplinaire adaptée à leur problématique addictive, sociale et psychologique.

Les autres personnes, soit 35 % des orientations, ne sont jamais venues malgré une proposition systématique d'un premier entretien avec le psychologue. Les C.I.P qui présentent le P.A.R aux personnes qui peuvent bénéficier de ce dispositif sont systématiquement informés de ce rendez-vous non honoré.

Modalité de fonctionnement du parcours :

A l'issue de l'entretien mené par le psychologue référent du dispositif, il est proposé une orientation vers un médecin addictologue afin de faire une évaluation de la problématique addictive et de mettre en place un traitement adapté le cas échéant.

Une orientation vers une assistante sociale peut également se faire si besoin ainsi qu'une orientation vers un groupe à médiation thérapeutique. Dans tous les cas, le suivi psychologique à raison d'un entretien tous les 15 jours est indiqué d'emblée. Lorsque les personnes sont déjà prises en charge au C.S.A.P.A, la continuité des soins est maintenue et/ou remobilisée avec la mise en place d'un suivi psychologique qui vient se rajouter à la prise en charge existante.

Une attestation est délivrée à chaque rendez-vous honoré, ce qui permet à la personne de faire le lien auprès du référent C.I.P et de justifier le bon respect de son engagement dans le dispositif.

En revanche, les rendez-vous non honorés font l'objet d'un appel téléphonique qui dans le meilleur des cas, permet de remobiliser la personne et lui proposer un nouveau rendez-vous dans un délai relativement court. En cas d'absence prolongée, le psychologue envoie un mail au C.I.P référent afin de l'en informer.

Nous pouvons souligner que pour une partie d'entre eux, cette proposition de prise en charge pluridisciplinaire via le P.A.R est un levier essentiel à une remobilisation importante pour le sujet et surtout très bénéfique. Le P.A.R participe également à renforcer l'implication et le maintien d'une continuité des soins.

IX - L'activité de Réduction des Risques CAARUD Le Pare-A-Chutes

9.1 Données générales d'activité

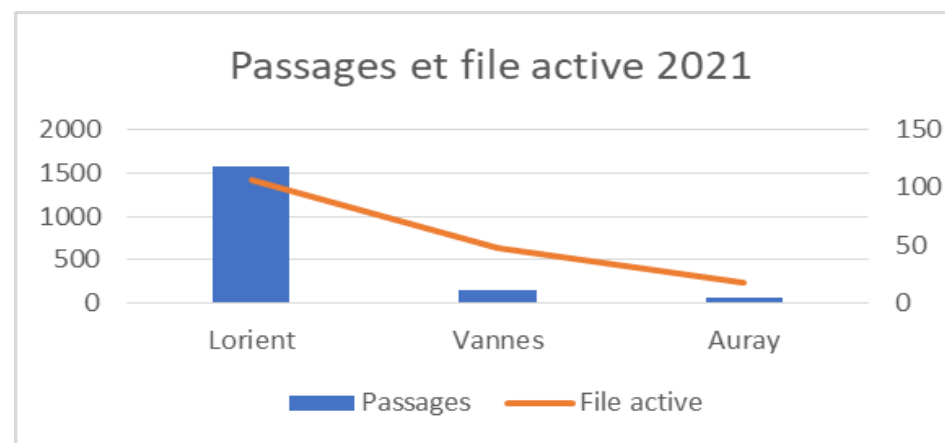


La file active augmente à Lorient et Auray, et diminue légèrement à Vannes. Le nombre de passages suit cette même logique. En 2021, le CAARUD a arrêté la permanence en camping-car à Vannes pour mettre en place une permanence dans le local du point santé de l'AMISEP, expliquant cette baisse des contacts. Le nombre de nouveaux usagers est de 74 dans le département.

Synthèse de l'activité

Il est à noter une augmentation d'activité du CAARUD dans presque tous les domaines, accueil, suivis individualisés, délivrances de matériel ou de naloxone, actions partenariales ou le programme d'échange de seringues en pharmacies (intégration de 8 nouvelles pharmacies). Des maraudes en partenariat avec la commune de Lorient ou La Sauvegarde 56 se sont mises en place en 2021.

Libellé	Total 2021	Total 2020
Nombre de passages	1 803	1 575
Nombre d'actions de suivi	522	318
Nombre de délivrances de matériels	839	685
Nombre de délivrances de naloxone	31	15
Nombre d'entretiens	136	87
Nombre de maraudes	20	3
Nombre d'actions (formations, réunions, groupes de travail...)	94	62
Nombre de PES en pharmacie	108	92
Nombre de retours DASRI	68	68
Nombre de réassorts automatés	64	78



X- L'activité de Prévention et d'Éducation à la Santé

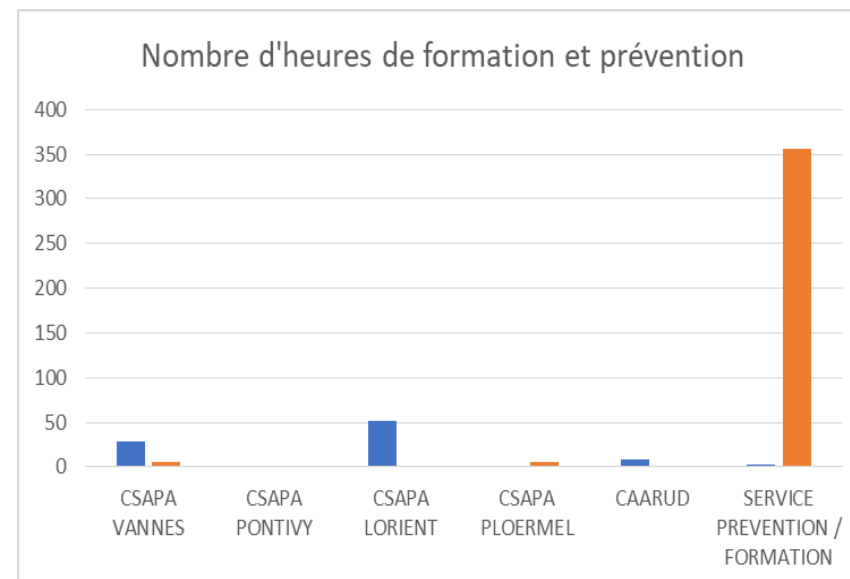
10.1 Données générales d'activité

Au total des services, environ 5000 personnes ont bénéficié d'actions de prévention dans le département et 81 personnes ont bénéficié de formation ou d'analyse de pratiques.

L'année 2021 a été moins empêchée par le Covid que l'année précédente, mais a engendré quelques difficultés d'organisation au sein des établissements demandeurs et des services de l'association.

En 2021, Douar Nevez s'est engagée autour des projets suivants :

- Partenariat avec le Conseil départemental du Morbihan dans le cadre du livret « santé – citoyenneté – persévérance » pour la mise en place d'actions de prévention en collèges (plus de 3000 élèves concernés)
- Animation du programme Unplugged (développement des compétences psychosociales), porté par la Fédération Addictions et financé par l'Agence Régionale de Santé (3 programmes menés à Gourin)
- Action « garantie jeunes »
- Animation du programme "restons connectés en toute sécurité », créé par l'Association, financé par l'Agence Régionale de Santé, la MILDECA, les communautés de commune de Lorient et Vannes (7 programmes menés)
- Animation du programme de prévention sur les usages à risques des écrans dans le Groupement d'Entraide Mutuel de Pontivy, financé par l'Agence Régionale de Santé
- Début de réalisation d'une brochure de prévention sur l'accompagnement parental des écrans « parents dans un monde d'écrans », financé par la CAF et l'Agence Régionale de Santé
- Analyse de pratiques des Promeneurs du Net (4 sessions proposées), financé par la CAF du Morbihan



XI - Perspectives de développement pour 2022

Pour l'année 2022, l'Association Douar Nevez souhaite d'une part maintenir son offre de soins et d'autre part, conforter les dynamiques de déploiement de ses modalités de prises en charge sur les territoires.

Les points les plus notables de ces perspectives de développement sont les suivants :

Pour les CSAPA :

- **Ensemble des Centres de Soins**

- ⇒ Mettre en place les modalités de déclinaison du programme pluriannuel CJC Bretagne 2022—2024.
- ⇒ Développer la prise en compte de l'Activité Physique Adaptée sur l'ensemble des CSAPA du Morbihan

- **CSAPA de LORIENT :**

- ⇒ Développer l'offre d'accompagnement de TAPAJ en renforçant les partenariats existants et en créer de nouveaux
- ⇒ Renforcer la visibilité de la prise en charge des personnes sous main de justice (D.CLICA et P.A.R) auprès des structures partenaires
- ⇒ Développer la prise en charge de l'entourage

- **CSAPA de PLOERMEL :**

- ⇒ Développer l'activité d'ateliers Socio Esthétique
- ⇒ Continuer l'expérimentation de l'équipe d'intervention spécialisée en addictologie

- **CSAPA de PONTIVY :**

- ⇒ Développement du projet DREAD en partenariat avec l'ARASS : Action à destination de jeunes en situation de fragilité sociale et ayant des problématiques addictives.
- ⇒ Développement du projet PPE, intervention au sein d'établissement d'insertion et de prise en charge socio éducative

- **CSAPA de VANNES :**

- ⇒ Développer le projet d'accompagnement et de prise en charge spécifique de l'entourage.

Pour le CAARUD :

- **Emménager dans de nouveaux locaux plus adaptés à l'évolution de l'activité du CAARUD et plus particulièrement la mission de RDR à distance.**

Pour le Service Prévention Formation :

- **Pérenniser l'activité de prévention par la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM) avec l'ARS relatif aux actions de prévention du service.**